

Institut
Panos
Afrique
de l'Ouest



PROJET « **PROMOUVOIR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION
ET DES MÉDIAS, ET PROTÉGER LES DÉFENSEURS DES
DROITS DE L'HOMME AU TOGO** »

Deadline :

31

mars 2024

Première édition

PRIX NATIONAL MEDIAS ET DROITS HUMAINS

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :
prixmediasetdroitshumains@panos-ao.org

Pour plus d'informations sur votre éligibilité
rendez-vous sur www.panos-ao.org



Suivez-nous :    @ipao



1. Contexte et justification

Le projet « Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo (FoE Togo) », mis en œuvre par le consortium Institut Panos Afrique de l'Ouest, l'Observatoire Togolais des Médias et FAMEDEV, avec l'appui financier de l'Union Européenne, lance le concours national Médias et Droits Humains.

Ce prix s'adresse aux journalistes travaillant pour les médias togolais ou étrangers, basés au Togo ou pas, ayant produit un reportage, une enquête, un portrait ou un magazine de qualité sur les droits humains au Togo, de façon générale ou spécifique.

L'objectif de ce prix est de stimuler la production de contenus éthiques et professionnels, en récompensant les meilleures œuvres journalistiques sur les droits de l'homme et la démocratie, au Togo.

Cette initiative est en droite ligne avec le but du projet qui est de renforcer la liberté d'expression et des médias, ainsi que la protection des défenseurs des droits de l'homme au Togo. D'une part, le projet travaille à accroître les capacités techniques et institutionnelles des journalistes et activistes à faire face aux menaces permanentes qui pèsent sur eux.

D'autre part, il promeut des actions de synergie entre les organisations médiatiques, les défenseurs des droits de l'homme, les chercheurs, les décideurs sur les politiques de communication, de médias et des droits de l'homme, afin que des résolutions soient prises, de façon concertée, pour faire avancer les droits et assurer la sécurité des journalistes.

2. Critères d'éligibilité

- Ce concours est ouvert à tous les journalistes, hommes ou femmes, sans limite d'âge, exerçant dans un média togolais ou étranger, produisant du contenu de qualité sur la problématique du respect des droits humains au Togo (liberté d'expression et droit à l'information, droits politiques, justice équitable, droits économiques, droits environnementaux, droit à l'intégrité physique, droit des groupes marginalisés, droits de la femme, droit de l'enfant, ...).
- Toutes les catégories de média (presse en ligne, télévision, presse écrite et radio) sont éligibles.
- La production doit être publiée/diffusée entre **le 01 janvier 2023 et le 31 mars 2024**.

3. Format des productions médiatiques éligibles

Ce concours va primer les genres journalistiques suivants :

- Le reportage (3 mn ou plus) ;
- Le portrait ;
- L'enquête/Investigation ;
- Le magazine ;
- L'article de *fact-checking* ;
- Un dossier multimédia (pour la presse en ligne).

Toute production qui n'entre pas dans ces formats sera classée sans suite.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

4. Critères de base d'évaluation des productions journalistiques

- L'originalité du sujet
- L'intérêt social, politique ou économique du sujet
- Le niveau de maîtrise du genre rédactionnel utilisé pour traiter le sujet
- Le niveau de maîtrise de la question droit humain abordée (civil, politique, économique, etc.)
- La qualité des données et des sources

En fonction de la spécificité du média, le jury prendra en considération d'autres critères journalistiques pour mieux apprécier la qualité de la production soumise à titre de candidature.

5. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature sera composé comme suit :

- Une copie ou le lien de la production soumise à titre de candidature ;
- Une copie de la carte professionnelle de journaliste ;
- Les contacts email et téléphonique du journaliste.

6. Le jury

Le jury sera composé de journalistes d'expérience et de défenseurs des droits humains crédibles togolais. Les membres du jury seront communiqués ultérieurement.

7. Nombre de productions à primer

- Trois (3) productions seront récompensées à l'issue de ce concours, dont au moins une réalisée par une femme, sur la base des critères énumérés plus haut.
- Les prix seront remis au cours d'un événement organisé par le projet, à Lomé, sous la houlette de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM).

8. Date limite de soumission des candidatures

Les journalistes intéressés peuvent soumettre leurs dossiers de candidature **d'ici le 31 mars 2024**, à l'adresse suivante : prixmediasetdroitshumains@panos-ao.org .

Pour tout besoin d'informations complémentaires, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : tchaoudaokossi@gmail.com.